



Témoignage de Arthur Zimmermann

Où réalises-tu ton stage et pourquoi as-tu choisi celui-ci ?

J'effectue mon stage à la sous-préfecture de Vienne. Ce choix de stage est lié à mon parcours universitaire. Étudiant en droit, j'ai ressenti un intérêt plus aigu vers le droit public et les matières administratives que vers la filière civiliste. En cours, les services préfectoraux m'avaient été présentés très rapidement et pourtant j'avais apprécié leurs attributions. C'est dans cette perspective que ma demande de stage s'est construite.

Quelles missions réalises-tu ?

L'avantage d'une sous-préfecture est qu'elle est de taille humaine. Ainsi, on m'a fait découvrir chaque service en m'y affectant plusieurs jours. Les missions que je réalise sont surtout de me tenir à la disponibilité des personnes auprès desquelles je suis affecté. Ces dernières me font apprendre leur travail et leur quotidien et je les assiste autant que mes maigres compétences le permettent.

J'ai également eu la chance de pouvoir être présent dans plusieurs réunions dont leur tenue m'a été très instructive. Cela m'a permis de suivre quelques dossiers et d'y apporter une aide occasionnelle lorsque je le pouvais.

Quel est ton ressenti sur cette expérience et les choses que tu as apprises ?

Dans ce stage, il y a cette double facette formidable qu'est, d'une part, le partage et la transmission du savoir et des compétences de l'agent chevronné au stagiaire et, d'autre part, l'aide que ce dernier peut lui apporter.

C'est de ce double enseignement que l'on apprend le plus. En somme, il y a la théorie qui relève du partage et la pratique que l'on peut acquérir en aidant. Par ailleurs, je note que cette transmission est accentuée en sous-préfecture par la proximité que l'on peut y trouver avec tous les fonctionnaires qui y travaillent.